

Poussé par la propagande du S.E.R., des écologistes et de l'Ademe, par le prix de reprise de l'électricité produite et l'attrait de la taxe professionnelle, l'éolien se développe.

Kyoto et les Directives européennes qui visent la réduction des gaz à effets de serre n'imposent rien à la France ; or l'éolien nécessite des centrales thermiques de substitution pour les périodes sans vent (3/4 du temps). Il n'a donc qu'une incidence très marginale sur la réduction du CO2 pour un coût énorme (près de 2 milliards d'euros an de surcoût selon la C.R.E. pour 10.000 MW projetés).

Nous demandons que le prix d'achat, supporté par le consommateur, soit réduit (cf. : avis de la C.R.E.), que la taxe professionnelle soit versée à un fonds de recherche sur l'énergie, qu'en matière de santé et sécurité on applique les recommandations de l'Académie de Médecine et des Conseils Généraux des Ponts et des Mines.

Cessons de nous mentir. Que l'intérêt général prime et que nous visions l'efficacité à long terme en dotant la France par la recherche de technologies de pointe.